

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2024-28

LE VENDREDI 17 MAI DEUX MIL VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M Laurent DUGAS, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSÉ, M. Romuald SEITE, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD, M. Thierry GARDIE.

SECRETAIRE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

date de convocation : 17/05/2024

date d'affichage : 07/05/2024

nombre de conseillers :

en exercice : 14

présents : 10

votants : 13

quorum : 8

PROCURATIONS :

M. Olivier ROUCHE donne procuration à M. Laurent DUGAS

M. Thierry DUBOIS donne procuration à M. Didier DUFOURMANTEL

M. Philippe BEUGNON donne procuration à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

ABSENT EXCUSE :

M. David LE GLANIC

DECISION MODIFICATIVE

Par délibération en date du 5 avril 2024, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif de la commune, une erreur de plume s'étant glissée dans le document, il est nécessaire d'effectuer une décision modificative de 0,01 € afin de régulariser les écritures comptables concernant les amortissements, pour que les chapitres 040 en recette d'investissement et 042 en dépenses de fonctionnement soient équilibrés

-0,01€ au compte 615221 chapitre 11

+0,01€ au compte 6811 chapitre 042

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide de procéder à la décision modificative telle que présentée.

VOTE : POUR : 13

Le Maire

Dominique HERPIN-POULENAT



Secrétaire de Séance

Isabelle LEPICIER -CAPUTO

Envoyé le :

Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :

Publié le :

La présente délibération peut faire

L'objet d'un recours dans un délai

de deux mois devant le Tribunal Administratif

de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 23/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20240517-2024_28-DE

REÇU EN PREFECTURE

le 23/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20240517-2024_28-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1
Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	14
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	13
VOTES : Contre	0
Pour	13
Date de convocation :	17/05/2024

L'an 2024, le 17/05/2024, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Dominique HERPIN-POULENAT, Le Maire.

Objet : Décision modificative sur le budget communal suite à une erreur matériel lors de la saisie des montants des amortissements au chapitre 042

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615221 : Entretien, réparations bâtiments publics	0.01 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.01 €	
D 6811 : Dot. amort. immos incorporelles		0.01 €
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sections		0.01 €

Signataires :

BARBIER-CINTRAT Dominique	
BEUGNON Philippe	
DUBOIS Thierry	
DUFOURMANTEL Didier	
DUGAS Laurent	
FOSSE Roxane	
GAMBIER Flore	
GARDIE Thierry	
GIBAUD Christine	
HERPIN-POULENAT Dominique	
LE GLANIC David	
LEPICIER-CAPUTO Isabelle	
ROUCHE Olivier	
SEÏTE Romuald	

Certifié exécutoire par Dominique HERPIN-POULENAT, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Vétheuil, le 17/05/2024.



ont signé les membres présents
pour extrait conforme

REÇU EN PREFECTURE le 23/05/2024 <small>Application agréée E-legalite.com</small>
--

REÇU EN PREFECTURE

le 23/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20240517-2024_28-DE

95651

COMMUNE DE VETHEUIL - BUDGET COMMUNAL

DM 2024

Code INSEE

Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Le Le Maire



REÇU EN PREFECTURE

le 23/05/2024

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 23/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20240517-2024_28-DE